

CHARTRE DE BONNE CONDUITE EN DONNERIE



LORS DU DON

Donner des objets encore utilisables :

- Pas d'objets cassés ;
- Pas d'électronique avec des dysfonctionnements.

Apporter les types d'objets acceptés à la donnerie :

- Pas de meubles, literie ;
- Déposer uniquement les jouets, décorations, vaisselle, outillage manuels, livre.

Adopter des règles d'hygiène minimales :

- Pas d'objets moisissés, rouillés ;
- Objets propres, nettoyés (pas de terre, poussière ...).

LORS DE LA RÉCUPÉRATION

Rester raisonnable :

- 10 petits objets (sur la première table)
- 5 objets moyens (deuxième table)
- 2 grands objets (troisième table)

Ces limites sont à compter par famille/foyer et non par personnes.

Respecter le nombre de personnes autorisées dans le bâtiment.

Respecter le personnel / le bénévole assurant le bon déroulement de la donnerie :

- Attendre son tour pour entrer dans le bâtiment ;
- Présenter les objets récupérés à la sortie.

